

Please retain proof of purchase to validate warranty service and this section for your records.

CYCLONE RANGE HOODS LIMITED WARRANTY AND REGISTRATION

Cyclone®

Cyclone Range Hoods Inc. (hereunder called "The Company") provides a warranty that its products are free from defects in workmanship and materials for a period of two (2) years from the date of purchase. This warranty includes in-home service (where applicable) for the first year and workshop service for the second year. During that time period, The Company will, at the Company's option, repair or replace, without charge, any parts or complete unit found to be defective. Further, the warranty for the motor extends for an additional eight (8) years, with labour costs extra. This warranty is not transferrable from the original purchaser. The company reserves the right to use functionally equivalent reconditioned parts or products as warranty replacement or as part of warranty service. Warranty does not cover the costs of removal, installation and/or transportation of defective products.

THE COMPANY WILL NOT BE HELD RESPONSIBLE FOR ANY CLAIMS OVER THE ORIGINAL PURCHASE PRICE OF THE PRODUCTS NOR BE LIABLE FOR INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL OR SPECIAL DAMAGES ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH PRODUCT USE OR PERFORMANCE.

Some provinces/states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitation or exclusion may not apply to you.

In-home service will be made available only in areas where a contracted service provider offers services. If the customer is outside the service area, additional charges may apply for shipping costs for warranty repair or replacement. The unit removal and reinstallation works are under the customer responsibility.

This warranty does not cover any costs related to the products including to but not limited to:

a) Normal maintenance service required for the products; b) light bulbs, plastic grease collector cups, filters, ducts, roof caps, wall caps and other accessories for ducting; c) natural wear of the finish of the products or wear caused by improper maintenance, use of corrosive and abrasive cleaning products; d) products or parts which have been subject to freight damage, misuse, negligence, accident or any other circumstances beyond the control of The Company; e) In addition, this warranty does not apply to the following items:

- Damage or loss sustained in natural calamity such as fire, earthquake, flood, thunder, electrical storm, etc.
- Damage or loss resulting from any unreasonable use, misuse, abuse, negligence, or improper maintenance of the product.
- Damage or loss resulting from removal, improper repair, or modification of the product.
- Damage or loss resulting from sediments or foreign matter contained in a water system.
- Damage or loss resulting from improper installation or from installation of a unit in a harsh and/or hazardous environment.
- Acts of God or any circumstances beyond The Company.

The warranty will be automatically void if any of the following apply:

- Commercial use of the products or use otherwise inconsistent with its intended purpose;
- The function of part or the complete assembly has been modified or repaired by unauthorized person;
- Faulty installation or installation contrary to recommended installation instructions:
 - i. The hood installed at less than 28" minimum above the range surface;
 - ii. Ventilation system has not been vented to the outside or ventilation system stuck;
 - iii. Less than 6" round or equivalent ductwork has been used anywhere in the venting system for models with 450 CFM or more CFM;
 - iv. The venting duct turned downward anywhere in the venting system;
 - v. Wrong electrical wire connection for the fan.

The warranty on your Cyclone Range Hood begins on the date of original purchase. In order to register your purchase, please fill out the warranty registration form below. CycloneRangeHoods.com/product-registration/. Be sure to keep your original proof of purchase.

To qualify for warranty service you must: (a) notify us at the address telephone number stated below within 2 days of the discovery of the defect; (b) provide the model number and serial number; and (c) describe the nature of any defect in the product or part.

At the time of requesting service, you must present evidence of your proof of purchase and proof of the original purchase date. If we determine that the warranty exclusions listed above apply or if you fail to provide the necessary documentation to obtain service, customer will be responsible for all shipping, travel, labor and other costs related to the service.

WARNING! The Company will not be responsible for any defects caused by improper size of duct. All range hoods above 450 CFM must use a six (6) inch duct for this warranty to be recognized.

For warranty services or repair, please contact the dealer from whom you purchase the product or the address shown below.

**North America Range Hoods Inc. 1361 Huntingwood Dr. Unit 16, Scarborough, Ontario, Canada, M1S 3J1
Tel: (416) 293-0933 Toll Free: 1-888-293-5662 Fax: (416) 293-4793**

Veillez conserver ce document ainsi qu'une preuve d'achat pour vérifier l'état de la garantie.

GARANTIE LIMITEE ET ENREGISTREMENT DES HOTTES CYCLONE

Cyclone®

North American Range Hoods Inc. (ci-après dénommée « la société ») garantit ses produits contre tout défaut matériel ou de fabrication pendant une période de deux ans à compter de la date d'achat. Cette garantie comprend le service de réparation à domicile (s'il y a lieu) pendant la première année et le service d'atelier pendant la deuxième année. Pendant cette période, la société, à son choix, réparera ou remplacera gratuitement toute pièce ou tout appareil qui s'avère défectueux. En outre, la garantie du moteur est valable pendant huit années supplémentaires (frais de main-d'œuvre en sus). Cette garantie ne peut pas être transférée par l'acheteur initial. Au titre de la présente garantie, la société se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf ou des produits équivalents sur le plan fonctionnel à des fins de remplacement ou de réparation. La garantie ne couvre pas les frais de désinstallation, d'installation ou d'expédition du produit défectueux.

LA SOCIÉTÉ NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES RÉCLAMATIONS QUANT AU PRIX D'ACHAT D'ORIGINE DES PRODUITS NI DES DOMMAGES INDIRECTS, CONSÉCUTIFS OU PARTICULIERS CAUSÉS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, PAR L'UTILISATION OU LE FONCTIONNEMENT DU PRODUIT.

Certaines provinces/états n'autorisent pas l'exclusion ni la restriction des dommages indirects ou consécutifs; par conséquent, les restrictions ou exclusions précédentes peuvent ne pas s'appliquer.

Le service de réparation à domicile ne sera offert que dans les régions où un fournisseur de service à contrat existe. Des frais supplémentaires peuvent être facturés aux clients qui habitent à l'extérieur de ces régions pour les réparations ou les remplacements couverts par la garantie. La responsabilité des travaux de désinstallation et de réinstallation incombe aux clients.

La garantie ne couvre pas les frais suivants, sans toutefois se limiter à cette liste:

a) L'entretien courant des produits; b) les ampoules électriques, les collecteurs de graisses en plastique, les filtres, les conduits, les capuchons de toit, les capuchons muraux et d'autres accessoires relatifs aux conduits; c) l'usure naturelle du fini des produits ou l'usure causée par un entretien inadéquat et l'utilisation de produits nettoyants corrosifs et abrasifs; d) les pièces ou les produits endommagés pendant le transport ou à la suite d'un mauvais usage, d'une négligence ou d'un accident ou dans toute autre circonstance indépendante de la volonté de la société; e) en outre, cette garantie n'est pas applicable aux articles suivants:

- Dommage ou perte causé par une calamité naturelle, telle qu'une incendie, un tremblement de terre, une inondation, la foudre, un orage électrique, etc.
- Dommage ou perte résultant d'une utilisation abusive, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou du mauvais entretien du produit.
- Dommage ou perte résultant d'une mauvaise manipulation, réparation ou modification du produit.
- Dommage ou perte résultant de sédiments ou d'objets étrangers contenus dans un système d'eau.
- Dommage ou perte résultant d'une mauvaise installation ou d'une installation du produit dans un environnement inadéquat ou dangereux.
- Actes de Dieu ou des circonstances indépendantes de la société

La garantie s'annulera automatiquement en cas:

- D'utilisation commerciale des produits ou de toute utilisation incompatible avec les fins pour lesquelles ils ont été conçus;
- De modification ou de réparation d'une pièce ou de l'ensemble par une personne non autorisée;
- De vice d'installation ou d'installation non conforme aux instructions, notamment si:
 - i. La hotte est installée à moins de 28 po au-dessus de la surface de cuisson,
 - ii. Le système de ventilation n'évacue pas l'air à l'extérieur de la maison ou est bloqué,
 - iii. Un conduit de moins de 6 po ou son équivalent a été utilisé pour les modèles dotés d'un moteur ayant un débit de 450 pi³/min ou plus,
 - iv. Le conduit de ventilation est orienté n'importe où sur son parcours,
 - v. Le branchement électrique du ventilateur est incorrect.

Cette garantie sur les hottes Cyclone entre en vigueur le jour de l'achat initial. Afin d'enregistrer votre achat, veuillez remplir les copies du consommateur et du fabricant de la carte de garantie limitée imprimée ci-dessous. Conservez la copie du consommateur de même que votre facture datée ou toute autre preuve de l'achat initial et postez dans les 30 jours la copie du fabricant.

Pour être admissible au service de réparation prévu par la garantie, vous devez : a) nous aviser à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué ci-dessous dans les 2 jours après avoir constaté une défectuosité; b) fournir le numéro de modèle et le numéro de série; c) décrire la nature de la défectuosité du produit ou de la pièce.

Au moment de la demande de service, vous devez produire une preuve d'achat et de date d'achat initiale. Si les exclusions précitées s'appliquent à vous ou si vous ne fournissez pas la documentation requise, vous assumerez tous les frais d'expédition, de déplacement et de main-d'œuvre ainsi que les autres frais liés au service de réparation.

ATTENTION! La compagnie ne peut être tenue responsable pour tout dommage causé par un conduit de mauvaise dimension. Toutes les hottes de cuisinière de plus de 450 PCM doivent utiliser un conduit de six (6) pouces ou plus pour que cette garantie soit valide.

Pour toute question concernant la garantie et la réparation, veuillez nous contacter à l'adresse suivante.

**Return/Renvoyer à : North America Range Hoods Inc.
1361 Huntingwood Dr. Unit 16
Scarborough, Ontario, Canada
M1S 3J1**